

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 11 avril 2019

Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, CHABERT, DONGUY, DIDIER, RABATEL, HAUTAPLAIN
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, BERTHIER-CASSET, DUBOIS, VUICHARD, RASPER

Laurence CHOUTEAU, excusée, donne pouvoir à Alexandre DIDIER
Sébastien GASCON, excusé, donne pouvoir à Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 14 mars 2019.

Taux d'imposition

Comme chaque année, il y a lieu de fixer le montant des taux d'imposition des taxes directes locales avant le vote du budget communal.

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipement auprès de la population sans augmenter la pression fiscale et compte tenu de ces éléments provisoires, vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants, relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique en 2019, soit :
 - Taxe d'habitation 8,82 %
 - Taxe foncier bâti 12,27 %
 - Taxe foncier non bâti 36,04 %
- Charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration.

Budgets primitifs 2019

Assainissement – S.P.A.N.C.

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits d'exploitation	5.915,00	600,00
Résultat d'exploitation reporté		5.315,00
Totaux	5.915,00	5.915,00
Investissement	Néant	Néant

Commune

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits de fonctionnement votés	342.605,00	266.898,00
Résultat de fonctionnement reporté		75.707,00
Total	342.605,00	342.605,00
Crédits d'investissement votés	109.205,00	84.535,00
Reste à réaliser de l'exercice précédent	5.500,00	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		30.170,00
Total	114.705,00	114.705,00
Total du budget	457.310,00	457.310,00

Le Conseil Municipal, après avoir examiné ces 2 budgets et après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune ainsi que le budget primitif 2019 Assainissement/S.P.A.N.C. de Sainte-Croix.

Élections européennes

Celles-ci auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

Éclairage public

Arrêté : considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande d'électricité et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, le Conseil Municipal décide (11 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions) qu'à compter du lundi 17 juin 2019, l'éclairage public sera totalement interrompu de 23 h à 5 h 30, sur l'ensemble de la commune.

Délibération : le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, par 11 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions, décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 h à 5 h 30, à compter du lundi 17 juin 2019.

A noter que le coût des travaux (à la charge de la mairie) engendrés pour cette opération, sera amorti en moins de deux ans. Ensuite, la commune réalisera des économies pécuniaires conséquentes.

Réunions 3CM

Conseil Communautaire – 4 avril 2019 :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 7 mars 2019
- Vote des taux CFE/TH/TFNB/TFB
- Vote du taux de la TEOM
- Vote des subventions 2019
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 2/Programme pôle sportif
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 3/Programme de requalification de l'avenue des Prés Seigneurs
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 4/Programme rond-point Carrier
- Clôture de l'autorisation de programme/crédits de paiement N° 5/Programme centre technique communautaire
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 6/programme locaux 3CM
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 7/Programme GEMAPI
- Création d'une autorisation de programme/crédits de paiement N° 8/Programme réaménagement de la rue des Chartinières
- Création d'une autorisation de programme/crédits de paiement N° 9/Programme création du plateau sportif du lycée de La Boisse
- Présentation et vote du budget principal 2019
- Assainissement/tarifs 2019 de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)
- Assainissement/tarifs 2019 de la redevance assainissement collectif
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 1/Programme mise en séparatif réseaux Bressolles
- Présentation et vote du budget annexe de l'assainissement 2019
- Eau/tarif vente en gros aux communes
- Autorisation de programme/crédits de paiement N° 1/Programme schéma directeur eau potable
- Présentation et vote du budget annexe de l'eau 2019
- Présentation et vote du budget ZI 2019
- Présentation et vote du budget ZAC des Viaducs 2019
- Présentation et vote du budget Office de Tourisme 2019

- Production et stockage de l'eau potable/Acquisition foncière/Annulation de la délibération N° 2017/07/81
- Déménagement de la 3CM/Modification des statuts de la 3CM
- Travaux en régie/Comptabilisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre réalisées en interne

Commission Développement Economique – 28 mars 2019 :

- Rapport d'activités 2019 d'initiative Plaine de l'Ain Côtière
- Rapport d'activités 2019 de l'ADIE
- Rapport d'activités 2019 d'Elan Création
- Actualités économiques

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Sereine :

- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018
- Adoption du budget primitif 2019

Prochaine réunion : jeudi 9 mai 2019 à 20 h 30

Monsieur le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers